

## Communiqué de presse

---

20<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération genevoise des EMS

### **Les résidants des EMS à l'honneur**

*Genève, le 27 juin 2018* – **La Fédération genevoise des établissements médico-sociaux fête cette année ses 20 ans. Si cet anniversaire constitue une occasion particulière de valoriser le dynamisme des EMS et le professionnalisme de leurs équipes, il est aussi une excellente opportunité de mettre les résidants à l'honneur.**

Le 26 avril dernier, les résidentes et résidants des EMS ont donné le coup d'envoi des festivités du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Fegems avec une « slow mob » remarquée. Ils étaient en effet plus de deux cents à défiler joyeusement, en fanfare et en couleurs, au cœur de la ville. Les résidants ont également été associés à cette année anniversaire au travers d'une exposition itinérante intitulée « Parlez-nous de vos vingt ans... », qui rassemble vingt portraits et autant de témoignages, en textes et photos. Enfin, de nombreux résidants ont participé activement aux Journées portes ouvertes organisées par les établissements durant le printemps.

Le 4 juillet prochain, les résidants des EMS seront une nouvelle fois à l'honneur, invités par la Fegems pour une journée festive à Chêne-Bourg. Quelque 300 convives, résidants et accompagnants, provenant d'une trentaine d'EMS genevois, seront réunis autour d'un buffet campagnard, avec accordéon, cor des Alpes et bal musette. La Fegems tient à remercier chaleureusement la société Eldora, la commune de Chêne-Bourg ainsi que l'Unité Matériel de fêtes de la Ville de Genève, sans lesquels cette journée n'aurait pas pu voir le jour.

#### **Contact :**

Anne-Laure Repond, secrétaire générale, [repond@fegems.ch](mailto:repond@fegems.ch), 022 718 18 66

Florian Erard, chef de projets, [erard@fegems.ch](mailto:erard@fegems.ch), 022 718 18 65

#### **La Fegems**

Fondée en 1998, la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (Fegems) est une association professionnelle à but non lucratif, qui regroupe 44 établissements membres. Sa finalité est d'appuyer ses membres dans leurs missions au service de la personne âgée en perte d'autonomie. A ce titre, elle représente ses membres auprès des pouvoirs publics et des partenaires, défend leurs intérêts, favorise le travail en réseau et s'efforce d'anticiper les évolutions du secteur. La Fegems fixe un certain nombre de règles – Convention collective de travail, charte éthique, référentiel de qualité – que ses membres s'engagent à respecter auprès de leurs résidants et de leurs collaborateurs. La Fegems développe des actions et programmes de formation, de perfectionnement professionnel comme d'accompagnement des EMS sur des thèmes spécifiques au secteur. Source de référence professionnelle, la Fédération favorise la collaboration entre ses membres et l'échange d'expériences, notamment au travers de groupes de travail réunis autour de projets et réalisations. Enfin, elle apporte un conseil professionnel sur les plans médical, juridique, administratif et technique.

La Fegems est une association membre de CURAVIVA Suisse.